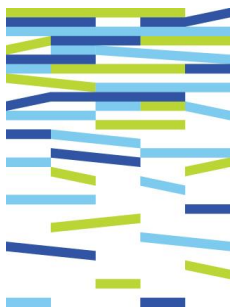




Communiqué de presse  
Béthune, le 26 février 2019



## Chiffres 2018 du transport fluvial: Le secteur de la construction reste le principal utilisateur du mode fluvial selon Voies Navigables de France

**Voies Navigables de France (VNF) indique que la filière de la construction reste en 2018 le principal secteur d'activité ayant recours au transport fluvial de marchandise, avec 43% des volumes transportés et 34% des tonnes-kilomètres (t-km) réalisées sur l'ensemble du réseau national.**

A ce sujet, Guillaume Dury, Directeur du Développement, déclare « *le mode fluvial est particulièrement adapté au transport de matériaux de construction : en effet, il rend possible un acheminement très économique du fait de la forte massification des flux. Il offre en outre la possibilité d'accéder directement au cœur des agglomérations sans contrainte de congestion et permet une optimisation de l'organisation des chantiers urbains grâce à la mise en place de stocks flottants. Enfin, il contribue à l'acceptabilité des chantiers en limitant les impacts environnementaux et les nuisances occasionnées par le recours systématique au camion* ».

### **Un secteur qui représente presque la moitié des volumes transportés sur le réseau fluvial français**

Cette année encore, le secteur de la construction est le plus important utilisateur du mode fluvial. Il s'agit d'une tendance stable par rapport à l'année précédente (-0,6% en tonnes et -0,5% en t-km). Le marché du BTP reste en effet orienté à la hausse, avec une croissance de 10,6% sur un an<sup>1</sup>, portée par une série de grands projets, comme le Grand Paris Express, le plan de relance autoroutier, le plan France Très Haut Débit par exemple.

Le transport d'agrégats enregistre une très légère baisse de -0,9% en tonnes et de -1,3% en t-km, évolution qu'il convient de relativiser du fait des conditions climatiques particulièrement défavorables tout au long de l'année (crues ou au contraire niveaux d'eau extrêmement bas), qui ont fortement impacté la navigation. Dans le même temps, la production d'agrégats a en effet évolué positivement avec une augmentation de +1,7% pour les granulats de carrière et de +1,6% pour les sables et graviers alluvionnaires en 2018<sup>2</sup>. En contrepoint, les sels dont les prestations occupent un peu plus de 3% des t-km de cette filière augmentent d'environ 30% du fait de la hausse des livraisons sur le bassin rhodanien.

<sup>1</sup> A fin novembre 2018, source Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).

<sup>2</sup> Sur la base des 11 premiers mois - source UNICEM, derniers éléments disponibles.

## **Des flux particulièrement importants dans les bassins de la Seine et du Rhône**

Deux phénomènes climatiques exceptionnels ont impacté durablement la navigation sur les 4 principaux bassins fluviaux nationaux : des crues importantes en début d'année sur la Seine et le Rhône, puis des étiages (basses eaux) de forte amplitude et de très longue durée au second semestre sur le Rhin et la Moselle.

Sur le bassin Seine-Oise, la filière des minéraux bruts et des matériaux de construction enregistre néanmoins une croissance du trafic de +4,9% en tonnes et de +1,9% en t-km. Concernant la filière des agrégats, les chargements se situent toujours majoritairement en Ile de France (7,6 Mt), en augmentation de 3,2% par rapport à 2017. Les transports fluviaux de la région bénéficient des chantiers du Grand Paris (transport de déblais).

Concernant le bassin Rhône-Saône, la filière minéraux bruts et matériaux de construction enregistre une croissance de 14,1% en tonnes et de 13,4% en t-km. Sur ce bassin, il convient de distinguer les trafics d'agrégats et les flux relatifs à la demande de sel, car la part en t-km de ce produit représente près de 42% de la filière (72 millions de t-km sur les 173 millions de t-km de la filière). Le trafic de sel a en effet profité cette année d'une hausse de la demande en sel de déneigement (restockage des services municipaux et des sociétés autoroutières), avec une progression sur l'année de 37,6% en t-km (près de 47% en volume). Le reste de la filière (produits du BTP et agrégats) connaît une hausse un peu plus contrastée, avec une augmentation de 11,9% en tonnes et de 0,7% en t-km (augmentation de flux courts de sables et graviers concernant des échanges intra-sites à l'intérieur de la Saône, soit un gain de 211 000 tonnes sur une distance moyenne de 8 km).

Les autres bassins enregistrent pour leur part un recul. Le Rhin et la Moselle ont été fortement pénalisés par des basses eaux ayant impacté la navigation pendant plusieurs mois. La filière des agrégats est ainsi en recul de 16,8% en tonnes et de 14,7% en t-km sur l'axe rhénan. Enfin, sur le réseau nord, le trafic des agrégats a diminué de près de 13% en t-km en 2018, principalement en raison de la baisse des flux des agrégats/granulats au départ du port de Dunkerque en direction de la Seine et de la Marne.

Guillaume Dury évoque également les perspectives du transport fluvial pour cette filière : « *Le développement des flux de matériaux de construction par voie fluviale devrait continuer à être porté par les grands chantiers - notamment ceux du Grand Paris. Voies navigables de France est conscient que le transport fluvial jouera un rôle essentiel dans la réussite de ces projets et accompagnera les entreprises de travaux dans la mise en œuvre de solutions logistiques fiables et flexibles, en fonction de leurs besoins* ».

## **Un trafic fluvial de marchandises globalement stable en France en 2018**

Le trafic fluvial de marchandises est globalement resté stable en France en 2018 par rapport à l'exercice précédent, avec 51,7 millions de tonnes transportées (-1,7% par rapport à 2017), représentant près de 6,7 milliards de tonnes-kilomètres (-0,5% en t-km).

« *Les trafics 2018 illustrent pour VNF la nécessité d'accompagner le changement climatique en rénovant et en adaptant ses infrastructures afin de limiter au maximum l'impact des phénomènes exceptionnels sur la navigation. En 2019, VNF continuera à s'engager sur chaque axe de son réseau aux côtés des transporteurs et des ports pour que le fluvial s'affirme encore un peu plus comme une alternative logistique performante pour les acteurs industriels* », déclare Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.



---

#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

---

#### Contacts presse

#### Voies navigables de France Direction de la Communication

**Claire Dupont**

T. 06.82.68.36.58

[claire.dupont@vnf.fr](mailto:claire.dupont@vnf.fr)

#### Agence Manifeste

**Olivier Astorg**

T. 01.55.34.99.86 / 06.60.72.46 91

[olivier.astorg@manifeste.fr](mailto:olivier.astorg@manifeste.fr)